



**Esneux**

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Xavier HAVEAUX** demeurant Rue des Vieux Moulins 14 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Rue des Vieux Moulins, 5 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section F n°870C, 916F.

La demande vise les travaux suivants : **transformation d'une grange existante en habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

**La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur :**

**- implantation du système d'épuration individuelle en zone agricole.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 Esneux, Service Urbanisme :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

**L'enquête publique est ouverte le 17 août 2026 et clôturée le 31 août 2026.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 Esneux

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2026-041 HAVEAUX.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 août 2026 à l'Administration communale, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX.